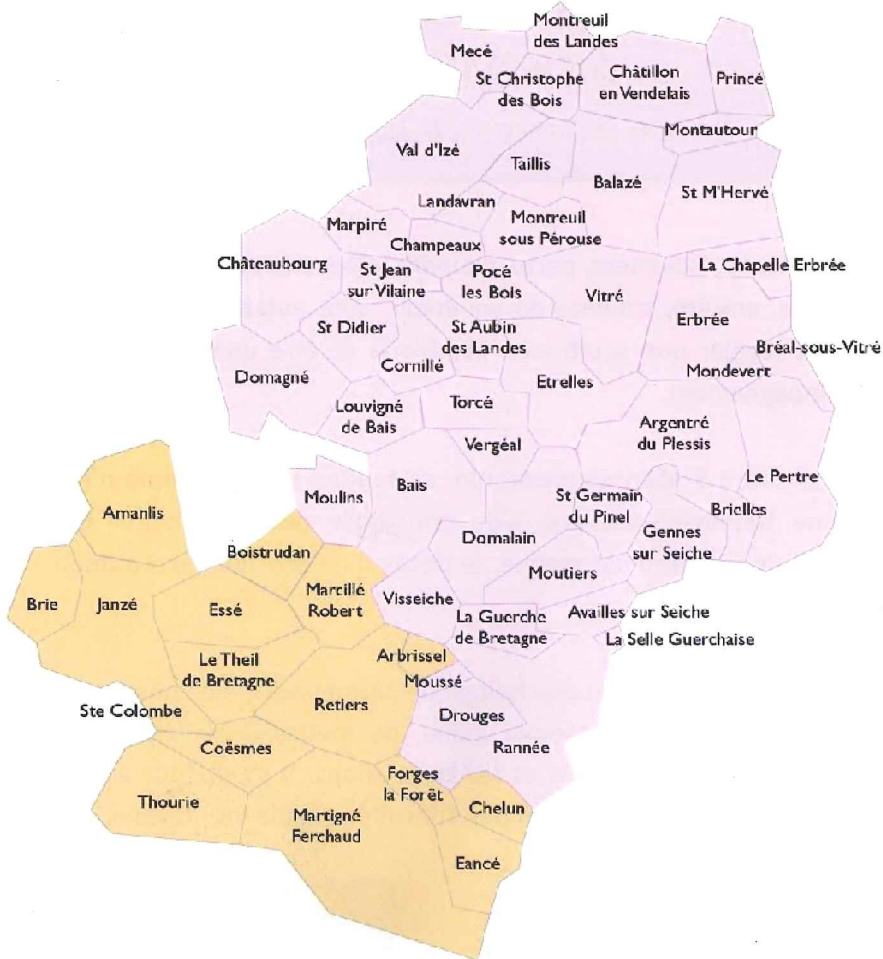


Territoire d'intervention

Au 1er septembre 2019



Fiche d'inscription à adresser à

Virginie LEMARCHAND

soutien.psychologique@adspv.fr

02 99 75 84 13

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE A DOMICILE

Pour les personnes de plus de 60 ans fragilisées et vivant à domicile

Solitude, isolement, perte d'appétit, idées noires, changement d'attitude, anxiété, troubles du sommeil... sont autant de signes qui peuvent révéler une souffrance psychique et être une indication à l'accompagnement.

Limité à 5 séances maximum, ce soutien psychologique n'est pas une thérapie mais une aide ponctuelle pour surmonter par exemple une perte d'autonomie, le décès d'un proche, l'acceptation des aides...

L'accompagnement psychologique permet aussi bien pour l'aidant que pour la personne aidée, de mettre des mots sur la souffrance, les malentendus et les frustrations. Il s'agit tout autant d'accompagner à l'amélioration des difficultés que de les prévenir.

